



HONORAIRES DE TRANSACTIONS A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

TRANSACTIONS	HONORAIRES TTC
Moins de 40 000€	4 000 €
De 40 001 € à 50 000 €	10 %
De 50 001 € à 70 000€	9 %
De 70 001 € à 100 000 €	8 %
De 100 001 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 199 999€	6 %
De 200 000 € à 249 999 €	5 %
A partir de 250 000 €	4 %

HONORAIRES DE LOCATION

- Prestations de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail :
12 % TTC du loyer annuel hors charges * (avec un maximum de 8 € le m²)
- Etat des lieux d'entrée :
3 € TTC le m² - bailleur
3 € TTC le m² - locataire

**A partager par moitié entre le bailleur et le locataire*

**EURL L'Immobilière de Pluvigner
4 Place Saint Michel
56330 PLUVIGNER**

Honoraires au 14 octobre 2015